

Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour la Ville de Trois-Rivières

Le texte de l'avis public qui suit reprend en substance les éléments du rapport que M. le maire Jean Lamarche a fait à ses citoyennes et citoyens lors de la séance ordinaire du 3 mai 2022 sur les faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

La greffière,
M^e Yolaine Tremblay, notaire
Trois-Rivières, ce 11 mai 2022

Concitoyennes,
Concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), voici les faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant.

AUDIT

Étant une ville de 100 000 habitants et plus, la Ville de Trois-Rivières soumet ses états financiers à un audit par un auditeur indépendant.

Le rapport de l'auditeur indépendant, RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L., stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Trois-Rivières au 31 décembre 2021, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le taux global de taxation réel doit aussi faire l'objet d'un audit. L'auditeur indépendant, RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L., a signé son rapport attestant que le taux global de taxation (TGT) réel est de 1,6121 du 100 \$ d'évaluation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et qu'il a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

PÉRIMÈTRE COMPTABLE – CONSOLIDATION

Les états financiers de la Ville sont consolidés à ceux des organismes de notre périmètre comptable. Ainsi, en 2021, la consolidation tient compte des sept organismes suivants :

- ⇒ Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM);
- ⇒ Société de transport de Trois-Rivières (STTR);
- ⇒ Corporation de développement culturel de Trois-Rivières (CDCTR);
- ⇒ Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin (CDISQ);
- ⇒ Innovation et développement économique Trois-Rivières (IDÉTR);
- ⇒ Fondation Trois-Rivières pour un développement durable (F3RDD);
- ⇒ Corporation des événements de Trois-Rivières inc. (CÉTR).

ANALYSE DU RAPPORT FINANCIER

RÉSULTATS 2021

Notre rapport financier 2021 indique un excédent de fonctionnement de l'exercice de 16,2 M\$ pour l'administration municipale (consolidé 22,7 M\$). Rappelons que le budget 2021 de l'administration municipale était de 293,1 M\$. L'excédent de l'exercice représentant donc 5,54 % du budget adopté.

Lorsqu'on fait abstraction des inter comptes (revenus/dépenses équivalents) pour dégager les écarts nets, on constate que cet excédent provient de revenus non prévus de 9,7 M\$ (60 %) et de dépenses moindres pour 6,5 M\$ (40 %).

Revenus

L'écart budgétaire le plus important provient des droits sur les mutations immobilières dont les revenus ont été de 5,5 M\$ supérieur au budget prévu à 6,7 M\$. L'année 2021 fut exceptionnelle à ce chapitre avec 3 100 mutations, dont 20 de grande valeur. La vente de plusieurs immeubles comprenant des terrains industriels et le stationnement Badeaux ont permis de générer 2,8 M\$ non anticipé. L'autre écart significatif provient de la subvention additionnelle en lien avec la COVID-19 pour un montant de 0,8 M\$.

Remarquons également qu'il n'y a aucun écart budgétaire dégagé pour notre principale source de revenus, soit les taxes municipales (budget 219,3 M\$),.

Dépenses

Le contexte pandémique a entraîné évidemment des répercussions sur nos opérations courantes, mais son impact budgétaire a été compensé par une partie de la subvention reçue en 2020. L'économie au niveau des dépenses est la résultante de plusieurs facteurs répartis dans l'ensemble de nos activités.

Il en ressort néanmoins quelques éléments distinctifs. Tout d'abord, nous constatons une économie importante des coûts énergétiques pour un montant de 1,1 M\$. Les activités de nos sociétés paramunicipales ont permis de minimiser les frais de gestion de 0,8 M\$. Les frais liés aux bâtiments ont été moindres que prévu dégageant ainsi 0,7 M\$. Les activités de gestion de matières résiduelles et de traitement des eaux ont généré, quant à elles, un écart de 1 M\$.

Encore cette année, il faut souligner que la pandémie a eu une incidence significative sur nos activités administratives, notamment au niveau des technologies de l'information et des ressources humaines.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Cet état constitue le bilan consolidé de la Ville. Voici donc les principaux éléments pouvant retenir votre attention :

- ⇒ L'excédent accumulé correspond sensiblement à ce qu'on appelait autrefois l'avoir des contribuables. Il est constitué de nos investissements à long terme nets de la dette qui y est rattachée, du financement des investissements en cours et de nos réserves et excédents. L'excédent accumulé non consolidé au 31 décembre 2021 s'élève à 713,2 M\$ (consolidé : 760,3 M\$) par rapport à 707,8 M\$ en 2020 (consolidé : 760,3 M\$). Pour la Ville, on observe donc une augmentation de 5,4 M\$.
- ⇒ Les excédents de fonctionnement ainsi que les réserves et fonds réservés totalisent 51,4 M\$ (consolidé : 63,5 M\$).

DETTE À LONG TERME

La dette à long terme totale de la Ville est de 360,2 M\$ (consolidé : 427,7 M\$) au 31 décembre 2021. Ce montant inclut toutefois toutes les dettes, dont celles pour lesquelles le service de dette sera assumé par des tiers (dette des secteurs, gouvernements, excédents accumulés). De ce fait, la part de la dette qui est à la charge de l'ensemble de la Ville s'élève à 250,1 M\$ (2020 : 237 M\$).

Depuis la fusion, nous nous sommes donné un important indicateur de gestion qui consiste à mettre en parallèle le niveau d'endettement par rapport à notre richesse foncière uniformisée (RFU). Ce ratio dette à l'ensemble/RFU est de 1,94 % en 2021 (2020 : 1,91 %). Rappelons que l'objectif est de maintenir ce pourcentage en deçà de 2,50 %, comme prévu à la Politique de gestion de la dette à long terme et de l'excédent de fonctionnement non affecté. Cet indicateur démontre la rigueur appliquée à la gestion de nos actifs.

Trois-Rivières, ce 3 mai 2022

Le maire,

Jean Lamarche